

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **85 (1949)**

Heft 18

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *La Croix-Rouge de Jeunesse.* — Vaud: *Vers le payement intégral par l'Etat.* — *Rappel.* — *Notre doyen fête ses 90 ans.* — *Société évangélique d'éducation.* — Genève: *U. I. G. D. - Groupe des jeunes.* — *U. A. E. E. - Groupe d'échanges.* — *S.G.T.M. et R.S.* — Neuchâtel: *Un ancien régent à l'honneur.* — *Notre pédagogie locloise à Dijon.* — Jura: *Synode du district de Courtelary.* — *Cours.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Notre guilde de documentation.* — *A propos de l'opinion d'un entomologiste...* — *Ls Pichonnaz: Le petit démon jaune.* — *Camp des éducatrices.* — *Buletine Pedagogic International.* — *Exposition John Leyvraz.*

PARTIE CORPORATIVE

LA CROIX-ROUGE DE JEUNESSE

Trente-cinq millions d'enfants et d'adolescents, répartis dans 53 pays, voilà un premier argument auquel seront sensibles ceux qui attachent une importance déterminante aux mouvements de masses. C'est en effet le nombre des adhérents aux sociétés des Croix-Rouges de Jeunesse, et c'est un beau résultat après quelque trente ans d'activité.

La Suisse est restée très en retard dans ce domaine ; il faut dire que jusqu'à cette année, la Croix-Rouge suisse n'a pas daigné lancer en grand des organisations de jeunesse et sur les 78 sections qu'elle compte dans notre pays, deux seulement, Genève et l'Oberland bernois, ont vu la création de sections de juniors. On peut donc dire que dans notre pays, ce mouvement est très peu connu et que, comme toutes les choses nouvelles, il se heurte à bien des réticences, à bien des objections.

Sans doute, les mouvements qui ont pour but le grouper la jeunesse à l'âge scolaire et post-scolaire, qui sollicitent son activité, qui lui demandent son temps et sa peine, ces mouvements ne manquent pas chez nous ! On serait même tenté de déclarer qu'ils sont déjà bien trop nombreux et, devant la vie trépidante que notre époque fait aux jeunes, où sans cesse on tiraille ces malheureux gosses à hue et à dia, où, tous les jours de congé, quand ce n'est pas tous les soirs, on invente de nouvelles activités pour les arracher à leur famille ou à une tranquillité relative, les éducateurs, depuis bien des années, protestent en vain, en signalant tous les dangers de cette situation.

Cependant, les Croix-Rouges de Jeunesse nous offrent un projet qui nous a semblé particulièrement intéressant et qui nous présente un aspect très attachant et peu connu de l'œuvre de la Croix-Rouge. A-t-on assez reproché à cette dernière de consacrer une somme énorme de dévouements et d'efforts, pour ne pas parler des capitaux, à lutter — utilement, héroïquement même — contre les maux de la guerre, alors qu'il paraîtrait beaucoup plus efficace et plus économique de combattre, non les conséquences, mais les causes mêmes de la guerre, en vertu de l'adage qui

estime que « prévenir vaut mieux que guérir » ? Eh bien, dans les principes qui doivent inspirer toute l'activité des sections juniors, nous trouvons soulignés avec toute la netteté nécessaire la nécessité de l'entraide nationale et *internationale* et l'obligation de répandre un esprit de compréhension *entre les peuples*. Ne pouvons-nous pas penser qu'il y a là un mouvement qui doit être aidé et qu'il vaut la peine de soutenir ? D'autant plus qu'il se trouve placé sous l'égide de la Croix-Rouge, qui est certainement une des seules institutions internationales dont l'autorité morale n'a fait que s'affermir, depuis 1863, date de sa fondation.

Rappelons ici que les buts assignés aux Croix-Rouges de Jeunesse sont les suivants :

- 1) Pratique de l'hygiène individuelle et collective.
- 2) Pratique d'un idéal d'entraide locale, nationale et internationale.
- 3) Développement des liens de solidarité internationale entre les jeunes de tous les pays par des échanges de correspondance entre écoles.

Quel éducateur de notre pays pourrait rester indifférent devant un tel programme ?

Mais, si l'énoncé d'un pareil programme est relativement facile, sa réalisation risque de ne pas être aussi aisée, et nous avons eu maintes fois l'occasion de voir des projets tout aussi beaux s'évanouir en fumée à leur premier choc avec la pratique. Dans le cas qui nous occupe, nous avons un certain nombre d'atouts de premier ordre qui nous permettent de montrer quelque optimisme.

D'abord, tout n'est pas à créer ; la Croix-Rouge possède déjà dans tout notre pays une organisation nombreuse et puissante qui peut partout patronner les mouvements de jeunesse. Ensuite, les expériences faites à l'étranger — je pense par exemple à l'Autriche, à la Belgique — peuvent être extrêmement utiles et nous servir de guide, et il s'est constitué un peu partout un matériel considérable qui pourrait facilement être mis à notre disposition.

Puis, l'organisation de jeunesse a deux côtés qui la rendent originale et sympathique : elle ne peut se concevoir que dans le **cadre de l'école** et elle ne pourra se créer qu'avec l'appui du corps enseignant ; pour obtenir l'appui de celui-ci, il faut convaincre les éducateurs qu'elle leur apporte des moyens de l'aider à réaliser certaines parties de leur programme, de leur donner l'assurance qu'il ne s'agit pas d'une charge supplémentaire, car la section à laquelle est rattaché tout mouvement de jeunesse leur fournira toute la documentation et les suggestions pratiques, et de leur garantir enfin qu'ils seront associés directement à la direction du mouvement.

Le fait que l'organisation de jeunesse ne peut se réaliser qu'à l'école détruit l'objection pertinente citée plus haut qu'on cherche à créer un nouveau prétexte pour enlever l'enfant à l'influence de la famille.

Le second aspect, également intéressant, c'est que le programme peut être adapté à toutes les conditions locales, et que ses applications peuvent se faire avec tant de souplesse que citadins et paysans, écoliers de la plaine ou écoliers de la montagne, classes enfantines, primaires ou secon-

daires, tous peuvent y trouver un champ d'activité, et toutes les classes de notre pays peuvent en tirer profit, aussi bien au point de vue de leur instruction que de leur éducation.

Je ne veux pas entrer aujourd'hui dans le détail de l'organisation tel qu'il est prévu. Mais je souhaite que les lecteurs de cet article réfléchissent aux propositions que contient ce programme et qu'ils essaient de voir les vastes possibilités qui leur sont offertes.

G. W.

VAUD VERS LE PAYEMENT INTÉGRAL PAR L'ÉTAT

Ce désir du corps enseignant unanime n'est pas nouveau. Il serait centenaire.

« Il y a « belle lurette » que cette question des traitements par l'Etat est débattue. Et, comme la quadrature du cercle, pour certains de nos dirigeants, elle paraît insoluble !... Le seul semblant de réalisation s'est manifesté dans une motion Meyer (Moudon) qui fut présentée au G. C., en 1917. Après étude et rapport, la majorité de l'assemblée législative se rangea aux conclusions de la Commission, soit : « Renvoyer la motion Meyer, concernant le paiement des traitements du personnel enseignant primaire, au Conseil d'Etat, avec **pressante recommandation.** »

Nous trouvons ces lignes dans le Bulletin du 19 janvier 1924.

Malgré ses « pressantes recommandations », la motion Meyer somme toujours dans les cartons de l'Etat. Sept ans plus tard, une motion Borloz (Aigle), devait subir le même sort. Cette question fut reprise souvent. Lors de l'élaboration du statut des fonctionnaires encore, nous avons essayé de faire triompher notre point de vue.

« Cent fois sur le métier... » Chez nous, il faut semer souvent avant que germe la graine. La patience ne doit-elle pas être une de nos principales qualités ?

Le beau travail des différents comités S. P. V. ne fut pas perdu.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus seuls à demander notre paiement total par l'Etat.

Avant de prendre une décision concernant l'augmentation de l'allocation des fonctionnaires, le Conseil d'Etat consulta les communes vaudoises. A ce propos, nous lisons dans le dernier numéro de « L'Employé » : « Il est clair que l'appel aux communes vaudoises vise particulièrement le corps enseignant primaire et secondaire communal, puisqu'une part des allocations du personnel enseignant est à leur charge. Nos collègues pédagogues ne sont pas responsables de cet état de fait et, les tout premiers, ils regrettent que la situation qui leur est faite, quant au mode de leur rétribution, soit précisément la pierre d'achoppement de notre revendication pourtant juste et nécessaire pour tous. Il est à souhaiter que la loi sur l'enseignement primaire, actuellement en revision, comble cette lacune. »

Plus récemment, un syndic d'un village du Gros de Vaud écrivait à plusieurs de ses collègues : « Par suite de l'augmentation des traitements du personnel enseignant primaire, les finances communales sont mises sérieusement à contribution. Ne pensez-vous pas que l'Etat qui a fixé

ces traitements, devrait les prendre entièrement à sa charge? Les communes verseraient une contribution selon un barème semblable à celui de l'assistance.»

Toutes les réponses reçues par l'auteur de ces lignes sont affirmatives.

Plus récemment encore, l'Union des Communes vaudoises, dans une lettre adressée au Conseil d'Etat émet le vœu que la part de l'Etat dans les traitements du personnel enseignant primaire devienne plus importante, et même prépondérante.

La graine que nous avons si souvent semée a enfin germé. La plante a levé, elle a même « troché ». Elle n'est pas encore mûre et surtout pas encore moissonnée. Les arguments que l'on nous oppose sont avant tout d'ordre sentimental. La réalisation de cette question n'est pas simple. Des intérêts divergents s'opposent. Cependant nous ne désespérons pas. Nous croyons fermement qu'il serait bon pour chacun que cessât enfin notre situation d'êtres hybrides.

D. K.

RAPPEL

Nous rappelons aux présidents de section que notre caissier (II 2226) leur sera très reconnaissant s'ils peuvent envoyer les sommes recueillies en faveur de l'**Aide suisse à l'Europe** pour le délai fixé, soit le 14 mai.

NOTRE DOYEN FÊTE SES 90 ANS

On nous apprend gentiment — le bulletinier en est très reconnaissant — que notre membre honoraire U. H. Desponds, doyen du corps enseignant vaudois, fêtera le 11 mai son nonantième anniversaire. M. Desponds accomplit presque toute sa carrière à Corcelles près Payerne. Il vit actuellement à Thierrens, chez son fils, notre collègue J. J. Desponds.

A notre doyen, nous présentons nos félicitations et nos vœux les meilleurs. Que cette journée du 11 mai soit une journée lumineuse entre toutes. Ce jour-là, monteront vers Thierrens les pensées affectueuses et la joie de tous les membres de notre grande famille. Enfin l'un des nôtres a pu jouir, et en pleine possession de toutes ses facultés, de cette retraite pleinement méritée. Qu'il puisse encore, au milieu de l'affection et de l'estime de tous ceux qui lui sont chers, en bénéficier longtemps!

D. K.

SOCIÉTÉ EVANGÉLIQUE D'EDUCATION DU CANTON DE VAUD

Cette société aura son assemblée ordinaire de printemps le samedi 14 mai, à 14 h. 30, à la Salle Tissot, Palais de Rumine, à Lausanne. On y entendra une conférence de M. Amiet, pasteur à La Tour-de-Peilz, sur « Le dimanche et l'école ».

La séance est publique et gratuite.

GENÈVE

GRUPE DES JEUNES DE L'U.I.G. DAMES

Prochaine rencontre: visite de classe chez D. Jeanguenin, au Mail, le **mercredi 11 mai** à 16 h. 45.

U. A. E. E. — GROUPE D'ÉCHANGES

Notre prochaine séance aura lieu le **lundi 16 mai à 16 h. 30, dans la classe de M. Dubosson** (Ecole de la Rue de Neuchâtel). Ce sera l'occasion pour notre groupe de voir une quantité de jeux éducatifs et de trouver des idées intéressantes pour notre travail futur.

M. C.

**SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET DE RÉFORMES SCOLAIRES****SORTIES PRINTANIÈRES**

Deux de nos ex-collègues, MM. **Ad. Jayet**, privat-docent à l'Université et **Emile Dottrens**, assistant au Muséum, ont bien voulu nous réserver une demi-journée pour nous conduire au pied du Salève et à la Réserve scolaire du Bois du Faisan, à Versoix.

A **Veyrier-Bossey** (n'oubliez pas une pièce d'identité), nous aurons l'occasion de revoir et d'accroître nos connaissances préhistoriques et géologiques tandis que la sortie à **Versoix** aura surtout pour but l'utilisation de la brochure sur la Réserve, brochure que l'on trouvera dans nos bibliothèques scolaires et que l'on fera bien d'apporter (« La Réserve scolaire du Bois du Faisan », Versoix, par E. Dottrens avec la collaboration de J. Simonet.)

Prière de se munir si possible de jumelles, d'une loupe et de livres de détermination.

Jeudi 12 mai 1949 : Excursion au Bois du Faisan.

Rendez-vous : 14 h., hall de la gare de Cornavin. 14 h. 09, départ du train. Pour les cyclistes : 14 h. 25, gare de Versoix ou 15 h. pont des Tournes sur la Versoix, près de la Réserve.

Jeudi 19 mai 1949 : Excursion au pied du Salève.

Programme : Retrait glaciaire-Stations magdaléniennes et protohistoriques de Veyrier. Aspect général du Salève.

Rendez-vous : Cornavin. Départ du tram : 14 h. ou Place des Eaux-Vives, 14 h. 08. Station de Veyrier 14 h. 32. Retour pour 19 h.

Tous nos collègues membres ou non de notre société sont cordialement invités à réserver dès maintenant ces deux jeudis après-midi !

Construction d'un hectographe

Durée du cours : le mercredi de 16 h. 45 à 18 h. 45, école du Grütli, atelier 1, direction technique L. Dunand et L. Germond.

Dates : 18 et 25 mai 1949.

Finance d'inscription : Fr. 5.— (non membres Fr. 10.—).

Fournitures : environ Fr. 12.— (encre non comprise), comprenant bac en zinc avec couvercle, pâte commerciale, socle en bois.

Des inscriptions peuvent encore être acceptées jusqu'au **lundi 9 mai 1949** (tél. 5 64 67, L. Dunand, Miremont 31 b).

Le comité.

NEUCHATEL UN ANCIEN RÉGENT A L'HONNEUR

A côté de l'éminent conseiller fédéral Numa Droz, les instituteurs neuchâtelois ont fourni à la république pas mal de magistrats et hommes politiques distingués.

M. Edmond Guinand, qui vient d'être élu au Conseil d'Etat, a été lui aussi un des nôtres.

Avant de devenir préfet des Montagnes, il tint pendant de nombreuses années, la classe supérieure des Brenets. Il y était unanimement aimé et estimé. Membre assidu de la S.P.N., il a laissé, dans la section locloise, de nombreux amis et le meilleur des souvenirs.

Qu'il veuille bien recevoir ici nos félicitations sincères et nos vœux pour une magistrature féconde !

S. Z.

NOTRE PÉDAGOGIQUE LOCLOISE, EN CAR, A DIJON

L'esprit de dévouement et de conscience de notre président de District : M. Willy Guyot, est intarissable ! Ses heureuses initiatives ne se comptent pas...

Il nous plaît d'évoquer quelque chose de la « dernière » en date : Une « sortie » en car à Dijon. Deux journées trop courtes que nous venons de vivre dans un enchantement, où entra certainement une grande part de rêve ! C'était si beau... Pendant des kilomètres et des kilomètres, pendant des heures, les yeux des deux douzaines de participants comme pris de fringale de voir et d'admirer, ont pu se repaître à satiété des jeunes verdures et des floraisons printanières. Un ciel de Bourgogne tout radieux, avec un soleil tout neuf, dans une nature délicieusement rajeunie... Et tous nos cœurs chantant la joie à l'unisson de toutes les splendeurs entrevues... L'émerveillement plutôt que de décroître, allait encore grandissant à mesure que la saison nouvelle éclatait plus triomphante, à basse altitude !

Nous nous abstiendrons de dire grand'chose des cités de France vues au passage : Salins, que dominant ses deux grands forts de Saint-André et Belin et que nous avons justement traversée lors d'une journée de foire ; Dôle et sa riche cathédrale ; l'ancienne ville fortifiée d'Auxonne ; sans mentionner ces villages échelonnés au long de la route, presque tous avec leur cachet particulier.

Le cadre trop restreint d'un « entrefilet » nous empêche de parler comme il conviendrait de Dijon, renommée à bon titre comme ville d'art. « Elle est la plus riche ville de France en œuvres de toutes natures, après Paris et Rouen », mentionne le Larousse.

Nous ne dirons pas que nous avons tout vu, ce qui est impossible en deux jours. Nous affirmerons beaucoup mieux : nous avons vu tout l'essentiel ! Les vieilles rues et les vieilles maisons nombreuses, quelques-unes fort riches comme les Hôtels de Voguë, de Liégeard, Chambellan, de Cariatides, etc. Les admirables églises richement sculptées où jouent les teintes harmonieuses des vitraux et dont il faudrait parler en détail. Le Palais de Justice justement célèbre. Avant tout, il conviendrait de dire l'enrichissement, la moisson de souvenirs remportés à la visite du

Palais des Ducs de Bourgogne, lequel renferme, outre les cuisines anciennes et uniques en leur genre, outre les superbes tombeaux de Philippe le Hardi et Jean Sans Peur, les très importantes collections du Musée des Beaux-Arts, le plus vaste et le plus riche musée de province. Quelle fête du cœur et des yeux...

Au moment d'apposer le point final, nous nous rendons compte que nous n'avons rien dit encore de la table française, avec ses « spécialités » et ses fameux jus des meilleurs cépages ; **ce fut délectable !** N'en ajoutons rien de plus pour caractériser l'accueil qui fut une fête dans un hôtel de premier ordre.

Ne parlons pas du retour : c'est toujours un peu plus triste quand c'était trop beau avant... Faisons silence sur notre passage à la douane suisse où l'on observe les prescriptions fédérales à la lettre !

Nous reverrons longtemps dans nos souvenirs toute cette richesse de monuments de la Bourgogne, toute cette beauté d'une nature renaissante...

L'initiative heureuse prise par notre cher Willy, notre organisateur combien dévoué, aura-t-elle des échos dans d'autres sections. Nous le souhaitons parce que ce fut une réussite parfaite, digne de faire des envieux et des imitateurs.

P. P.

JURA

SYNODE DU DISTRICT DE COURTELARY

C'est à La Chaux-de-Fonds que nos collègues de l'Erguel ont tenu leur dernière assemblée synodale, mercredi 27 avril.

Une visite du musée d'histoire naturelle figurait au programme. Et quand nous aurons dit qu'elle était placée sous la conduite du Dr A. Monnard, conservateur, chacun reconnaîtra que cela valait la peine de se déranger. Aussi bien les participants furent-ils nombreux et emportèrent-ils de cette visite un souvenir durable.

Une brève séance administrative réunit ensuite nos collègues à la Brasserie de la Serre.

Nous avons déjà signalé ici-même toute la valeur des assemblées tenues « hors des murs » de nos districts. Nous avons besoin de contacts, d'air frais. Bravo ! La section de Courtelary a été bien inspirée et ses actuels dirigeants doivent être félicités.

COURS

La Société jurassienne de travaux manuels et de réforme scolaire annonce les cours suivants :

Un cours de menuiserie pour débutants, à Bienne, du 18 au 30 juillet et du 3 au 15 octobre. Direction : M. H. Colin, inst., Bienne. Finance d'inscription : Fr. 8.— pour les membres et Fr. 10.— pour les non-membres.

Un cours de géographie, à Porrentruy, pour les degrés moyen et supérieur, du 25 au 30 juillet. Direction : M. le Dr Liechti, professeur à l'Ecole normale. Finance d'inscription : Fr. 1.— et 3.—.

Inscriptions reçues jusqu'au 31 mai par M. E. Bourquin, instituteur, Bienne, rue de la Gabelle 4.

H. Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

NOTRE GUILDE DE DOCUMENTATION

Elle connaît, plus particulièrement depuis quelques semaines, une réjouissante activité; c'est pourquoi nous pensons être utile à nos collègues en leur dressant la liste de nos publications.

Epuisées, vont être rééditées prochainement :

- No 5 *L'Amérique du Nord.*
- No 4 *Donndur, enfant des cavernes.*

Sont épuisées :

- No 5 *L'agriculture suisse dans l'après-guerre.*
- No 7 *L'industrie horlogère.*
- No 10 *L'industrie de la bicyclette.*

En fin d'édition (quelques dizaines d'exemplaires encore à disposition):

- No 1 *Le fer.*
- No 2 *Le moteur à explosion.*
- No 6 *Le plateau des Franches-Montagnes.*
- No 8 *Végétation au bord d'un lac.*
- No 9 *La couleuvre à collier.*
- No 15 *La vigne.*
- No 19 *Images du passé.*
- No 22 *La mesure du temps.*
- No 23 *Nos chemins de fer fédéraux.*

Restent en nombre très suffisant :

- No 11 *Nos fruits, une richesse nationale.*
- No 12 *Le style baroque.*
- No 13 *Le jeu des pronoms.*
- No 14 *Le vélo.*
- No 16 *L'Amérique du Sud.*
- No 17 *Les grandes découvertes.*
- No 18 *Le canton du Tessin.*
- No 20 *Quelques aspects économiques du Valais.*
- No 21 *Des cavernes aux cathédrales avec 16 fiches de dessins.*
- No 24 *Ancienne Diète et Assemblée fédérale de 1848.*
- No 25 *Le cordonnier.*
- No 26 *Le style affectif.*
- La clé des champs (plan, carte et boussole), 128 pages, par B. Beauverd.*
- 127 fiches pour l'initiation aux fractions ordinaires.*

* * *

Quatre **brochures nouvelles** sont actuellement sous presse :

- No 27. *AU TEMPS DES CAVERNES* avec 16 fiches de dessins documentaires, par G. Falconnier. Riche documentation exactement adaptée

au livre d'histoire et qui dispensera les maîtres de toute recherche complémentaire. Ils trouveront là sur la chasse, les croyances en particulier, des renseignements passionnants qui captiveront certainement les écoliers.

- No 28. *CURIOSITÉS ET RÉCRÉATIONS MATHÉMATIQUES*, par Jâmes Mivelaz, qui a réuni une foule de problèmes amusants clairement expliqués qui réjouiront non seulement les maîtres et les élèves, mais encore bien des familles où l'on voudra aussi les résoudre.
- No 29. *AMIS ET CONNAISSANCES*, par Rémy Renaud et Gaston Falconnier. Il s'agit d'un choix de textes courts, vivants et intéressants sur les animaux, depuis le chat jusqu'à l'aigle en passant par le moustique et la grenouille.
- No 30. *QUELQUES OISEAUX DES MAISONS*, par O. Paccaud, dont on connaît la compétence ; il nous présente, par le dessin et par le texte, le moineau, l'hirondelle, le martinet, le rouge-queue, le pinson, qui hantent nos demeures sans que nous sachions toujours les observer. Cette brochure nous aidera à connaître et à faire connaître aux enfants les mœurs des oiseaux familiers.

* * *

Une bonne nouvelle, c'est la collaboration à notre *Guilde de la Commission de géographie de l'U. I. G.* Présidée par notre collègue Dessou-lavy, elle a mis au point des fiches de documentation, textes et dessins, que nous avons tirées en format A⁵. Onze fiches traitent de La Suisse en général et dix-sept du Jura ; nous les avons réunies sous deux couvertures différentes et elles constituent ainsi deux fascicules fort bien présentés.

De l'École du Grütli de Genève nous parviennent les fiches de travail manuel que nos abonnés connaissent déjà puisque notre dernier envoi en contenait un exemplaire. Actuellement, nous sommes en possession de cinq fiches nouvelles destinées aux grands et aux petits. Préparées sous la direction de notre collègue Dunant, elles donneront certainement satisfaction à chacun.

Merci à nos collègues de Genève pour leur magnifique esprit d'entraide !

Notre premier envoi de l'année 1949 va se faire sans tarder. Il contiendra :

5 fiches de travail manuel ;

la Suisse (11 fiches de géographie) ;

le Jura (17 fiches de géographie) ;

Au temps des cavernes (brochure et 16 fiches de dessins documentaires).

Nous prions instamment nos abonnés de faire le paiement à notre compte de chèques le plus tôt possible. Ils faciliteront ainsi notre travail.

Guilde de documentation.

N. B. Pour les commandes et renseignements, s'adresser à **M. Clavel, av. des Alpes 28, Montreux.**

A PROPOS DE L'OPINION D'UN ENTOMOLOGISTE...

Notre collègue J.-P. Rochat nous a récemment communiqué l'opinion du peintre Paul A. Robert, entomologiste distingué, sur la lutte contre les insectes parasites des végétaux. Cette communication nous a valu une intéressante lettre que nous a adressée M. A. Lugeon, chef de la Station cantonale d'arboriculture et d'horticulture à Marcellin sur Morges. Merci à notre correspondant pour les renseignements qu'il nous apporte.

Monsieur le Rédacteur,

L'un de vos abonnés a eu l'amabilité de me communiquer le numéro du 23 avril dernier de l'« Educateur », où figure un article intitulé : « L'opinion d'un entomologiste sur les produits antiparasitaires (ou antiparasites ?) ».

Permettez à un praticien d'exposer, à son tour, son opinion à ce sujet, opinion basée sur plus de trente années d'activité.

Ne voir dans la question des parasites de nos plantes cultivées, que le côté insectes, n'est voir qu'un aspect du problème, soit exactement la moitié seulement. Si les insectes sont des déprédateurs dont les ravages peuvent, malgré la présence d'oiseaux ou l'absence de traitements, détruire jusqu'aux 100 % des récoltes, comme par exemple les vers blancs, dans certains pays les sauterelles, les limaces, les tordeuses des bourgeons, les chenilles fileuses et d'autres encore, ou les déprécier irrémédiablement comme le font les piqures des pucerons cendrés des pommiers et des poiriers et aussi le ver des fruits, on ne doit pas non plus oublier les dégâts des champignons, tout aussi importants. « Schorf vernichtet Millionenswerte » lit-on sur l'un des entrepôts frigorifiques de la Suisse allemande : « La tavelure anéantit pour une valeur de plusieurs millions », sous-entendu de récoltes. Ici, aucun oiseau, aucun insecte prédateur (qui arrivent invariablement trop tard, comme les carabiniers d'Offenbach) ne peut entraver la marche parfois foudroyante de ces maladies. La rouille et la carie des blés ont provoqué des famines autrefois et, il y a à peine cent ans (en 1845-46), que la maladie de la pomme de terre dépeuplait, par la famine, l'Irlande des deux tiers de ses habitants dont un tiers moururent de faim et le deuxième tiers prenait le chemin de l'exil en émigrant aux Etats-Unis.

Que resterait-il à nos vigneron s'ils devaient abandonner les sulfatages parce que la Nature ne les a pas prévus ? Insectes et champignons auraient rapidement réglé la question à la manière irlandaise.

Nos récoltes ne peuvent être obtenues que par une lutte constante contre des ennemis attirés par des végétaux sélectionnés pour leurs qualités peut-être au détriment de leur résistance.

Nous récoltons ce que les parasites veulent bien nous laisser, a-t-on dit avec beaucoup de justesse. S'ensuit-il qu'il faille leur abandonner nos récoltes avec l'espoir que la Nature rétablira la situation ? Pourquoi alors labourer, planter, du moment que, si nous voulions pousser le raisonnement de votre correspondant jusqu'au bout, nous devrions nous contenter de ce qu'elle nous offre... et encore dans les limites de notre maigre flore économique !

Le problème est infiniment trop vaste et trop sérieux pour qu'il soit permis, par une sentimentalité ne reposant sur aucune observation autorisée, de préconiser ce retour à la Nature. Le jour où l'homme a dû labourer et ensemer « à la sueur de son visage » comme dit l'Écriture, il est entré en conflit avec l'ordre naturel et a dû en accepter les conséquences.

Et cela durera autant que lui.

Cela ne mérite-t-il pas aussi réflexion, et n'y a-t-il là aucun enseignement à en retirer ?

Veillez croire, Monsieur le Rédacteur, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le chef de la Station : A. Lugeon.

Croquis de mœurs

LE PETIT DÉMON JAUNE

Il a pénétré dans ma salle de classe, portes et fenêtres closes. Mais il est esprit et les murs ne l'arrêtent point. Il trotte entre les rangées, bondit sur le pupitre de la petite Denise qui ânonne sur « Mon Premier Livre ». Ses mains de pygmée, couleur citron, se frottent d'aise et ses vilains doigts crochus s'enchevêtrent et craquent de satisfaction ; jusqu'à son immonde barbiche de filasse qui tremble d'un méchant bonheur. Et de ricaner entre ses sales dents jaunes : « Ah ! ce petit bout de femme fera mon affaire ! » Aussitôt il s'installe derrière ce front charmant encadré de boucles brunes. Je ne sais ce qu'il a susurré à ce jeune cerveau, mais j'ai vu le regard noir et mauvais que Denise a décoché au bon nœud tout neuf qui rutilait dans les cheveux de sa petite voisine : Denise est jalouse et malheureuse.

Et le petit démon jaune continue son œuvre méchante. Pourtant, il a moins de succès auprès du grand Paul, le fort en arithmétique, qui a fait un 6 de problèmes à l'examen ; alors que son ami Claude, mois doué, a, par un hasard providentiel, décroché un 10. Ce grand garçon dégingandé et bon enfant, ne se prête guère à ces manigances, empoisonneuses des belles amitiés. Aussi, est-ce d'une maîtresse chiquenaude qu'il envoie le petit démon jaune roussir ses pieds fourchus contre la bouche du poêle : Paul est heureux.

Furieux et meurtri, le diabolin de malheur saute à cloche-pied jusqu'à la douce Juliette, gracile et coquette. Il connaît son tourment : elle, ce « dictionnaire vivant » comme la dénomme son maître, n'a-t-elle pas été devancée au concours d'orthographe par sa camarade. Et derrière ce beau front pur, il s'insinue et dépense... de minuscules grains de haine ; mais les pluies chaudes de mai vous feront germer ça ! Juliette est malheureuse parce qu'elle est jalouse.

* * *

Parmi la gent enfantine, du moins, les filles d'Eve sont décidément plus faibles. Mais le démon de la jalousie ne saurait se contenter d'un champ aussi restreint qu'un parterre d'écoliers. Le village est son chantier,

et le bourg, et la ville. Il va, vient, accueilli par celui-ci, éconduit par celle-là, semant l'ivraie, ravageant les cœurs. La situation sociale, le succès, la fortune, l'instruction, la culture, l'amour, voire les joies familiales lui sont autant de prétextes qu'il saisit à pleines mains pour semer la division et la discorde. Que dire de cette personne qui en détestait une autre qu'elle aurait dû aimer, pour la seule raison que... celle-ci avait vingt ans de moins que celle-là ? Oh ! ce n'est pas une haine qui éclate en plein jour. Elle est latente, sournoise, d'autant plus perfide. Quelquefois elle s'extériorise par des actes, pour le moins mesquins. D'autres fois, à l'insu de l'envieux naturellement, elle suinte de tous les pores de son auguste visage. Et pourtant, la jalousie ne change pas un état de choses. Donc, souffrances perdues... annulées... qui ne laisseront pas un iota dans le plateau du bien.

J'imagine que les grands fauteurs de guerre ont été irrémédiablement mordus par le démon de la jalousie. Et je crois que, pour le bonheur du genre humain, les parents et éducateurs devraient s'appliquer de toutes leurs forces et de tout leur amour à écraser le petit démon jaune.

Ls Pichonnaz.

CAMP DES EDUCATRICES

du lundi 15 août au samedi 20 août

Conférences

L'enfant nerveux : M. le Dr Bergier, de l'Office médico-pédagogique à Lausanne.

L'esprit moderne et la science : M. Rossier, professeur à Genève.

L'esprit moderne et l'art : M. C. J. Piguet, professeur à Lausanne.

L'esprit moderne et la religion : M. Babel, pasteur à Genève.

Morale internationale : M. Finet, rédacteur de « Réforme », Paris.

Etudes bibliques : dirigées par M. R. Pache, de l'Inst. « Emmaüs » Lausanne.

Culte de clôture : présidé par M. Babel, pasteur, à Genève.

Renseignements : s'adresser à Mme Antoinette Blanc, avenue des Alpes 46, Lausanne.

BULETINE PEDAGOGIC INTERNATIONAL

De France nous arrive le **Buletine Pedagogic International** Nr. 1 - Janvier-mars 1949.

Un bulletin pédagogique international ? Et encore en « Interlingue » (Occidental), langue auxiliaire moderne de compréhension immédiate pour toute personne cultivée ? C'est vraiment une gageure !

Ce bulletin, encore bien modeste, va traiter toutes les questions strictement pédagogiques ; il est neutre au point de vue politique et religieux. Déjà maintenant des collaborateurs de 9 pays constituent son comité de rédaction.

On peut s'abonner pour les No 1—3, en envoyant 1 fr. 20 à M. Fred Lagnel, instit., Cheseaux s/Lausanne, c. ch. II 9 321.

Exposition John Leyvraz, Galerie de la Paix, Lausanne, du 7 au 20 mai.

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

Pour vos courses

Visitez le Val d'Illeze pittoresque par le chemin de fer électrique

Aigle - Ollon - Monthey - Champéry

A Champéry téléférique pour Planachaux, montée en 7 minutes

Altitude des stations : Troistorrents 770 m., Val d'Illeze 950 m.

Champéry 1050 m., Planachaux 1800 m.

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction du chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry à Aigle, téléphone 2.23.15.

QUELQUES BUTS DE COURSES !

Le Chasseron - Les Rasses
Les aiguilles de Baulmes
Le Suchet

en utilisant le

Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix

CAFÉ-RESTAURANT

LA BURITAZ

*Etablissement champêtre idéal
pour sociétés, kermesses, écoles, etc.*

*Situé sur la route du Mt-Pèlerin
à Chexbres. Tél. 5.80.85*

LS DÉTRAZ

**Le Pays de Fribourg
et la Gruyère**

Que de belles courses
en perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Gruyère - Fribourg - Morat (G F M)

Billets collectifs au départ des
gares C. F. F. Trains spéciaux.
Fribourg, tél. 2.12.63 ; Bulle, tél.
2.78.85.

Châtel-St-Denis

Les Paccots - Les Rosalys - Les Jones
Dent de Lys - Moléson

POUR VACANCES ET COURSES SCOLAIRES

Bureau officiel de renseignements tél. 5.90.35

Colonie de vacances d'Aigle

LA CLÉ DES CHAMPS, CORBEYRIER

Première série: du 30 mai au 8 juillet avec 2 heures d'école par jour

Deuxième série: du 14 juillet au 25 août

Inscriptions: pour la première série jusqu'au 18 mai

pour la deuxième série jusqu'au 30 mai

S'ADRESSER A LA DIRECTION DES ÉCOLES D'AIGLE, TÉL. 2.21.38

La chaussure **BALLY**

AUX DOCKS
LAUSANNE

RUE HALDIMAND

ÉCOLE NOUVELLE DE LA SUISSE ROMANDE

Classe enfantine et préparatoire
Enseignement primaire et secondaire
à tous les degrés

Gymnase

Classique - Scientifique - Commercial

Individualisation de l'enseignement

Education du caractère

CHAILLY sur Lausanne

Externat mixte - Internat pour garçons

DEVRED

Vêtements

Grand-Pont

Lausanne

PAPETERIE CENTRALE
depuis 1867

KRIEG

et Cie Lausanne

RUE CENTRALE 6 - TÉL. 346 44

*Spécialité de tableaux noirs
et fournitures scolaires!*

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 h. de Caux
Tél. 6.41.69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés
Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir
Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés **P. ROUILLER**

≡≡≡ LAVANCHY & Cie S.A. ≡≡≡

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Gare Centrale

LAUSANNE

Tél. 2.72.11

Déménagements pour tous pays

Véhicules et matériel modernes

CONDITIONS SPÉCIALES pour les MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Agence de voyages

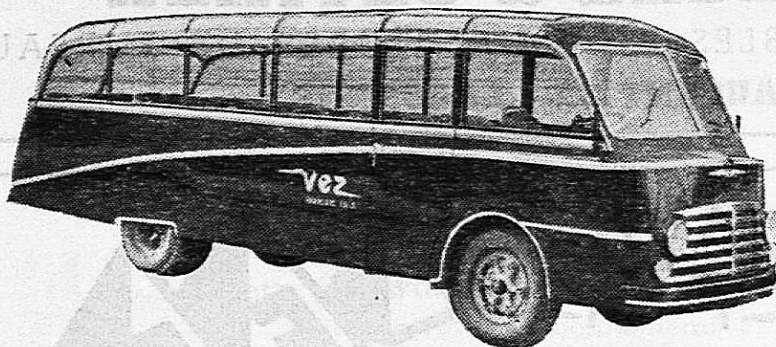
16, place St-François — Tél. 2.72.11

Billets aux prix officiels pour toutes destinations, arrangements pour voyages en sociétés. Renseignements et devis gratuits.

DELMARCO FRÈRES

TRANSPORTS

Yverdon



Autocars
tout confort

VEZ & Fils

EXCURSIONS

PULLY

Tél. 2.35.02

HOTEL DU GLACIER, TRIENT / Valais

Très fréquenté par les courses d'écoles, à proximité du glacier et du col de Balme, connu par sa vue magnifique sur la chaîne du Mont-Blanc
Repas et couche à prix modérés

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. - Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 2 63 70



POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

MOBILIER SCOLAIRE

La maison spécialisée pour les tables et chaises d'école,
modèles reconnus par le Département.

H. NIDECKER

fabrique d'articles en bois, **ROLLE**

Téléphone 7 54 67

FONJALLAZ & OETIKER

MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU

ST-LAURENT 32 - LAUSANNE

Depuis

1891

NOTRE DEVISE

que de la

QUALITÉ



**ENFANT
PRODIGE**



Marx

Confection et mesure pour Dames et Messieurs

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle **Ch. Corbaz S.A.**, Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,
un voyage d'école

dans

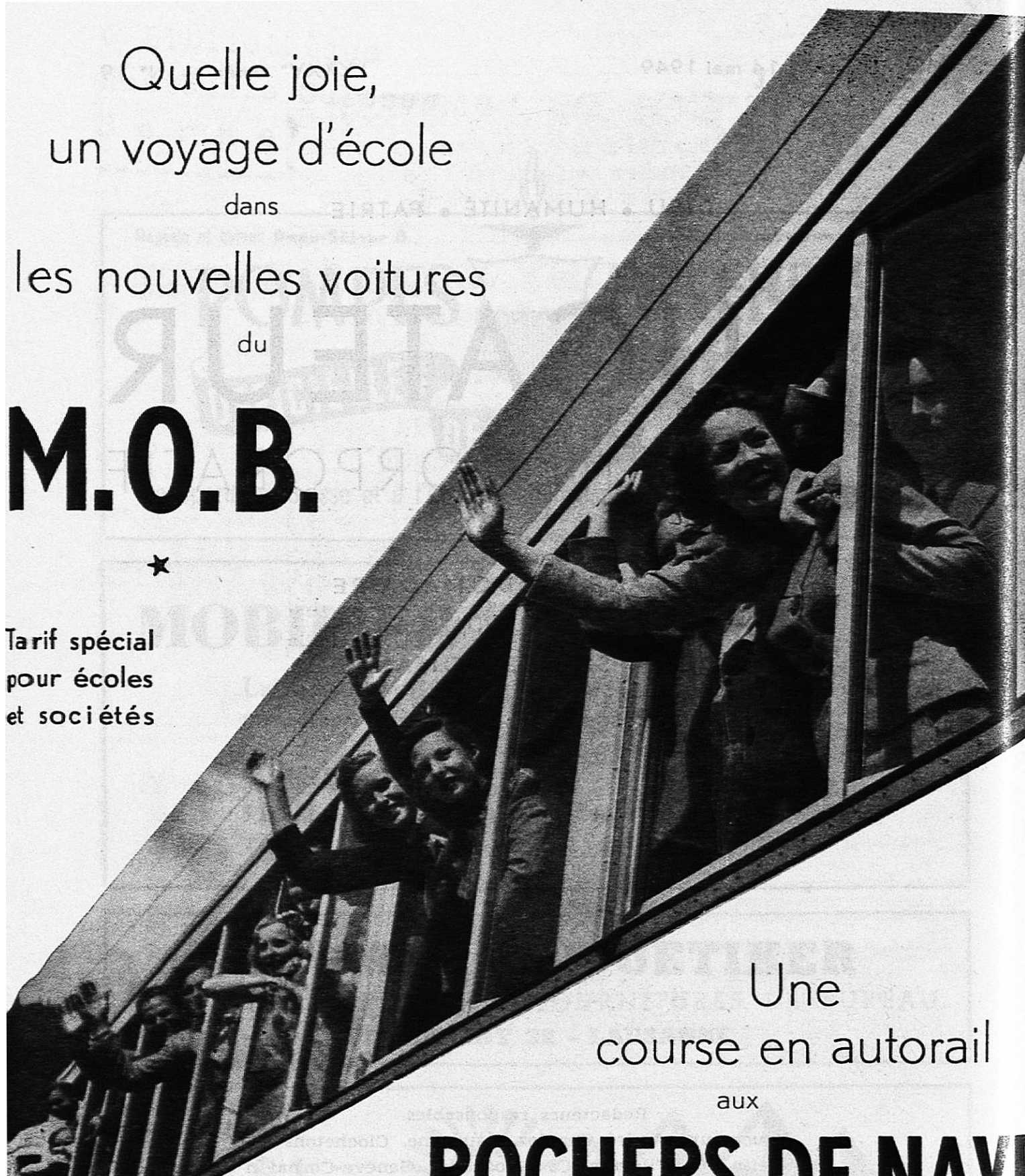
les nouvelles voitures

du

M.O.B.



Tarif spécial
pour écoles
et sociétés



Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAYE

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE

FLORE ALPESTRE

HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés



POMPES FUNÈBRES



Pl. Palud, 7 Tél. 29.201

H. LADOR, Dir.

*La maison se charge
de toutes démarches et formalités*

Un bon cigare
de l'industrie romande

Cigare de Monthey

fort et léger

DE LAVALLAZ & Cie S.A., MONTHEY

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE

Fr. 5.—

Fr. 5.—

Fr. 3.50

en feuilles détachées 10 à 5 cent.

F. FISCHER ZURICH 6

Turnerstr. 14

Ici se fixe la manivelle
pour relever
ou baisser la table

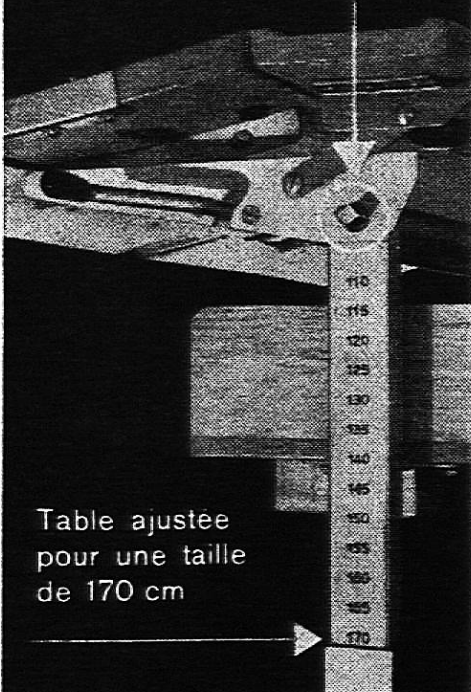
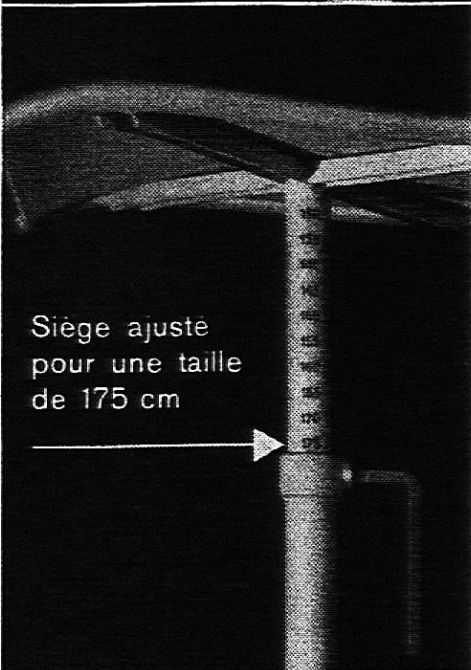


Table ajustée
pour une taille
de 170 cm



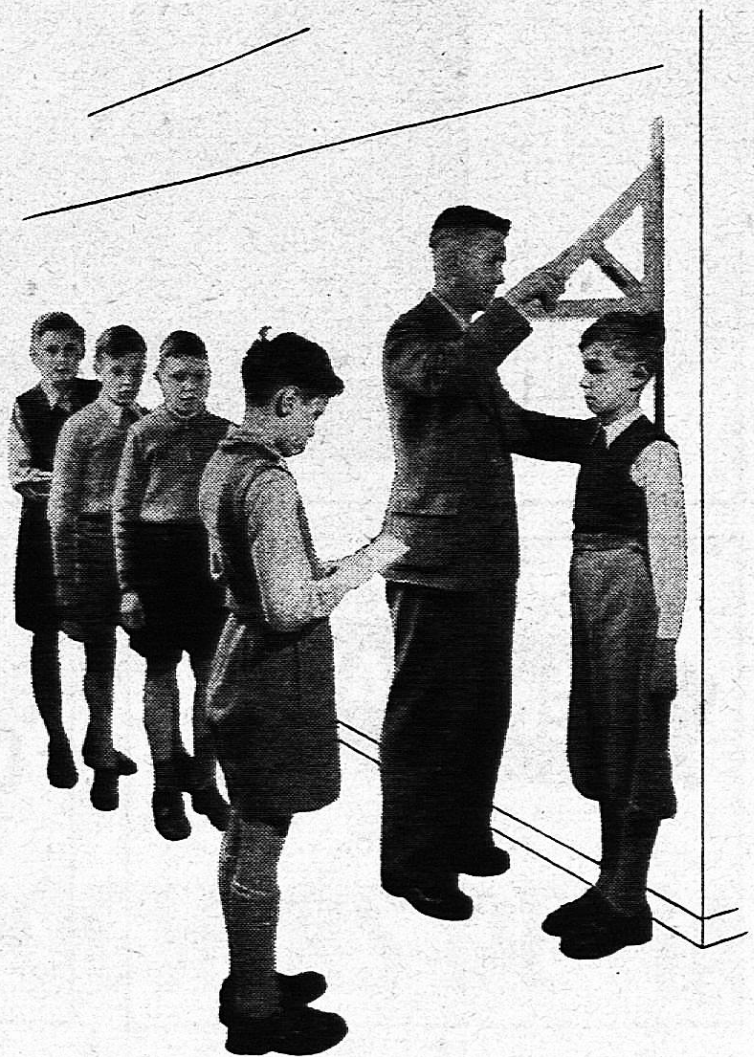
Siège ajuste
pour une taille
de 175 cm

Êtes-vous en possession
de notre liste de références ?

embru

„André Chappuis – un mètre quarante-sixe”

L'ajustage périodique des pupitres et sièges d'écolier Embru à la croissance des élèves facilite de les habituer à garder une position saine et correcte. Les transports onéreux des bancs lors des changements des classes sont rendus superflus par l'ameublement Embru. Les bancs et les tables „grandissent” à la mesure de l'enfant.



USINES EMBRU SA RUTI (ZCH)